

 LPO ARAGON-PICASSO 12 Chemin de la côte à Cailloux 69700 GIVORS 04.72.49.21.00 – 04.72.49.21.10	GIVORS, le vendredi 3 févr. 2017
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BAL DES TERMINALES du 02.02.17	

Membres présents : 20 élèves de terminales

Mmes GUILLAUME- TORRENT, BOTTA-RAIMBEAUX, VALANTIN, MM AYMARD, TISSERAND.

Secrétariat de séance : M TISSERAND

Début de séance : 12h

Fin de séance : 13h

Nb : Les adultes de l'établissement sont présents pour aider les élèves à monter leur projet en apportant à hauteur de leurs compétences, connaissances et ressources de l'aide au comité d'organisations des élèves.

Mme GUILLAUME-TORRENT débute la séance en remerciant les élèves de TSTM2 d'avoir réaliser un sondage auprès de leurs camarades de Terminales sur leur éventuelle participation à un bal en fin d'année. 78% des terminales ont déclaré souhaiter participer à ce bal.

Mme GUILLAUME-TORRENT remercie les élèves et présentent les parents présents .

Mme GUILLAUME-TORRENT recense les questions incontournables auxquelles il conviendra de répondre pour que ce bal soit une réussite mais aussi pour le pérenniser.

Les élèves citent les thématiques à aborder :

Le CONTENU : Thème du Bal ? Ambiance ? Décoration ? Election du roi et de la reine du bal ?

L'ORGANISATION : Boissons ? Horaires ? Lieu ? Coût par élève ? Billetterie ? Nourriture ? Sécurité ?

DJ ? Accompagnateur?

1/ BOISSON.

La proposition / vente d'alcool est un problème :

- La réglementation est très restrictive : (cf. <http://www.alcool-info-service.fr/alcool/loi/alcool-vente-boissons-alcoolisees#.WJRcQjg7Rv0>). La vente d'alcool est évidemment interdite aux mineurs (comment reconnaître les mineurs ?) et requiert des autorisations auprès de la préfecture (Licence).
- La consommation d'alcool apporte une responsabilité de la part des organisateurs (retour à la maison, fourniture d'éthylotest, vérification de l'état d'ébriété).
- De l'alcool c'est un tas de problèmes supplémentaires : gestion des jeunes alcoolisés, augmentation du risque de violence, de dégradation, de service d'accompagnement pour un retour au domicile.

Deux exemples : si l'on donne de l'alcool ou que l'on vend de l'alcool, on est responsable (physiquement mais aussi pénalement) de la personne que l'on a alcoolisée.

C'est la FCPE qui louerait la salle : les dégradations seraient dans un premier temps à la charge de l'association (les cautions sont TRES élevées et cela pourrait mettre en péril la survie de l'association).

- L'organisateur a obligation de déclaration de la soirée à la police (gestion des nuisances, contrôles alcoolémie et stupéfiants possible, sécurité).

Avec toutes ces difficultés, il ne semble pas possible de proposer de l'alcool aux participants au bal. (nb : selon la législation : les « open bar » ou bars gratuits ne seront pas possibles non plus)

Pour éviter les allers-retours vers les voitures qui pourraient contenir de l'alcool, toutes sorties seraient définitive. Il faudrait aussi une heure de fermeture des portes pour éviter les entrées intempestives.

Le principe d'une zone fumeur est possible (modalité à vérifier selon la configuration du lieu retenu).

Quentin Bonnet (TSTMG2) a présenté plusieurs idées et doit les mettre par écrit.

2/ NOURRITURE :

Plusieurs solutions de la part des élèves :

Soit chacun apporte quelque chose

Soit sur le prix de l'entrée, l'équipe d'organisation prévoit un boulanger ou un traiteur.

Soit sur le prix de l'entrée, l'équipe d'organisation prévoit les achats et prépare.

M Tisserand insiste sur les risques de TIAC (Toxi- infection Alimentaire Collective) : recevoir du public et le nourrir engage la responsabilité de l'organisateur. Attention à l'intoxication alimentaire. Le fait de multiplier les cuisiniers à leur domicile augmente d'autant les problèmes.

Les élèves précisent aussi que dans le cas d'allergie, il pourrait y avoir des problèmes. Tout « étiqueter » à ce niveau, comme c'est fait par exemple à la cantine, est une affaire de professionnel.

Mme Botta-Raimbeaux précise que dans le cadre de l'organisation d'une Boum de 3^e à laquelle elle a collaboré dernièrement le coût d'un boulanger qui prépare quelques hot-dogs, pains spéciaux, pizzas, pâtisseries avec la proposition de chips, bonbons et boissons non alcoolisées adjointes revient à un prix modique (meilleur rapport qualité prix que dans la grande distribution).

3/ FINANCEMENT :

Il semble qu'à ce stade, pour le comité d'organisation, il faille nécessairement réclamer un prix d'entrée pour le bal. Nourritures, boissons, ambiance, DJ... Tout ceci a un coût. Restera aux élèves de gérer le budget, la billetterie.

4/ LIEUX : Les deux salles présentées sont sur GIVORS et pourraient être prêtées par la mairie à la FCPE gratuitement (caution à prévoir tout de même). Ces salles peuvent accueillir 300 personnes. Les salles sont la salle G BRASSENS et la salle R TISSOT (près de la mosquée de Givors).

Ces salles sont déjà bien retenues : les dates possibles sont les suivantes : 14-15 avril ou 5 et 6 mai. Les autres dates amènent à quelques semaines du BAC ou après le BAC. Les élèves ne souhaitent pas

proposer ce bal trop tardivement. La discussion s'engage autour de ces 4 dates. Le samedi est retenu (la salle à côté de la mosquée un vendredi soir ne semble pas opportun). Après vote, la date du 6 Mai semble retenir la faveur du groupe même si on se trouve dans le week-end prolongé du 8 mai.

Mme Exbrayat pense que ce serait mieux le vendredi soir car les élèves, les profs volontaires ne seraient pas obligés de revenir et les parents pourraient profiter d'un week-end prolongé avec le lundi férié.

5/ HORAIRES :

Première proposition mise à discussion : 19h30 – 00h.

Les élèves souhaiteraient une ouverture décalée vers 20h et un bal qui se termine à 2h00 du matin.

M TISSERAND met en garde les organisateurs sur la nécessité de ranger et de nettoyer après coup la salle du bal. Près de 2 heures de travail seront vraisemblablement nécessaires. (sauf dégradations trop importantes).

Les horaires retenus seraient de 20h00 à 1h00. L'équipe d'élèves sera mobilisée pour l'organisation dans l'après midi.

6/ SECURITE : Des parents volontaires seraient fortement appréciés pour servir de « chaperon » dans la salle. Les élèves peuvent demander à leurs parents (6 à 7 élèves seront nécessaires).

Pour l'accueil, certains élèves devront aussi aider.

Un ou deux vigiles devront être recrutés (environ 200 euros la soirée) pour assurer un service de sécurité en dehors de la salle et éviter tout problème.

M Aymard souligne l'importance de la sécurité car il connaît la configuration et l'emplacement de la salle.

7/ BUDGET :

Les élèves partant de ces besoins devront travailler sur le budget pour la prochaine rencontre.

8/ Les élèves devront réfléchir au contenu des thèmes non abordés durant l'heure de travail pour la prochaine rencontre. Ils sortent en souhaitant une réunion proche.

Sujet du groupe		Elèves dans le groupe	Budget
Thème,Déco			
Roi,Reine			
Musique : DJ ? Élèves ? sacem			
Sécurité			
Nourriture			
Boissons			
Billets : vente au lycée			
Entrée reconnaissance			